

FORMULAIRE DE VERSEMENT « SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020 »

Comment verser directement votre taxe d'apprentissage en 2020

1- Effectuez votre versement de Solde de taxe d'apprentissage :

- Par chèque : à l'ordre de l'Agence Comptable de l'Université Paris Saclay, à nous renvoyer accompagné de ce formulaire « Solde de la taxe d'apprentissage 2020 » renseigné

à l'adresse UNIVERSITE PARIS SACLAY - AGENCE COMPTABLE Bât 407, Rue du Doyen Georges Poitou
91400 ORSAY

- Ou par virement : IBAN UPSACLAY : FR76 1007 1910 0000 0010 0294 065 – BIC : TRPUFRP1

En précisant la référence : TAXE2020 IUT de Cachan – Université Paris-Saclay– Nom de l'entreprise et SIRET

2- Retournez-nous le présent formulaire à l'adresse :

Service Taxe d'Apprentissage - Espace Technologique -Bâtiment Discovery Route de l'Orme aux
Merisiers - RD 128, 91190 Saint-Aubin

Ou par courriel à : taxe.apprentissage@universite-paris-saclay.fr

L'Université vous adressera par courrier votre reçu libératoire dans les meilleurs délais.

Votre entreprise :

*NOM :

*ADRESSE :

CP : VILLE.....

*N° DE SIRET :

*NOM & PRENOM CONTACT TAXE D'APPRENTISSAGE :

FONCTION.....

TELEPHONE: *MAIL

COMPOSANTE(S) OU DIPLÔME(S) BENEFICIAIRE(S) (précision recommandée)

.....

.....

.....

*MONTANT(S) affecté(s) :

- CODE UAI de l' IUT de CACHAN : 0940609B
- SIRET Université Paris-Saclay : **130 026 024 000 13**